



Siège social
Mairie
45210 FERRIERES EN GATINAIS

Objet : Marché de Noël

Tel : 02.38.96.56.38
06.16.09.23.67

Ferrière en Gâtinais le,

Le Comité des Fêtes organise le.....décembre 201.... son marché de Noël.

Les tarifs sont :

1 .Stand sous tente, table, chaise , prise de courant : **12€ les 2.5 mètres** (limité à 2x2.5m)
(Puissance limitée, pas de spot halogène ni de chauffage électrique).

2 .Stand intérieur : **16€ les 2.5 mètres** (limité à 2x2.5m)

Pour toute réservation le bulletin d'inscription doit être accompagné, au plus tôt, de votre règlement à l'ordre du :

Comité des Fêtes de Ferrières

L'absence de l'exposant le jour de la manifestation ne donnera lieu à aucun remboursement.

Nous demandons à tous les exposants de laisser leur emplacement propre en partant, **aucun détritus** ne doit rester à votre stand.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur nos salutations distinguée

P/le Président

La Secrétaire

Mme DUFOUR J.M

.....

Bulletin d'inscription à retourner rempli à la Mairie de Ferrières

Nom.....

Prénom..... Tel.....

Adresse.....

.....

*Activité.....

Association.....

..... Total
Proposition 1 (Stand de 2.5 mètres limité à 2x2.5 m).....x 12€ =

Proposition 2 (nombre de fois 2.5 mètres limité à 2x2.5 m).....x 16€ =

*nature de l'exposition (objets, déco, alimentaire, etc.).....

Ne pas oublier de joindre votre règlement

Comité des Fêtes de Ferrières



Règlement du Marché de Noël

Le Comité des fêtes de Ferrières organise le Marché de Noël.

Le Comité des Fêtes délimite les emplacements des exposants

Les tarifs sont :

1 .Stand Sous tente, table, chaise , prise de courant : 12€ les 2,5 mètre(limité à 2x2.50m)

(Puissance limitée, pas de spot halogène ni de chauffage électrique).

2 .Stand intérieur : 16€ les 2.50 mètres (limité à 2x2.50)

Pour toute réservation le bulletin d'inscription doit être accompagné de votre règlement à l'ordre du :

Comité des Fêtes de Ferrières

L'absence de l'exposant le jour de la manifestation ne donnera lieu à aucun remboursement

Les exposants devront obligatoirement avoir une assurance responsabilité civile

Nous demandons à tous les exposants de laisser leur emplacement propre en partant, aucun détritus ne doit rester à votre stand.

Le Président ou son représentant se réserve le droit d'exclure du Marché de Noël toute personne ne respectant pas les consignes.

La simple participation au Marché de Noël implique l'acceptation du présent règlement.

Le Président